

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION.**
- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- Pour éviter la surchauffe ou l'endommagement éventuel de ce dispositif et de l'équipement qui lui est raccordé, **ne pas** l'installer pour commander une prise.
- **NE PAS** commander de charges au-delà des valeurs nominales prescrites, ce qui pourrait entraîner des risques de dommage matériel, de blessure ou d'électrocution.

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- Nettoyer délicatement les surfaces externes au moyen d'un chiffon humide seulement; **NE PAS** utiliser de savon ni de nettoyant liquide.
- L'utilisateur **NE DOIT** jamais tenter d'effectuer l'entretien ou la réparation des composants de ce dispositif.
- N'utiliser ce dispositif qu'avec du **FIL DE CUIVRE OU PLAQUÉ CUIVRE**.

Outils requis

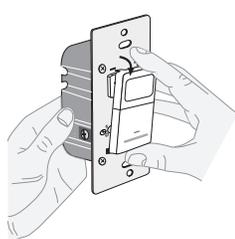
Tournevis ordinaire/Phillips
Crayon

Ruban isolant
Coupe-fil

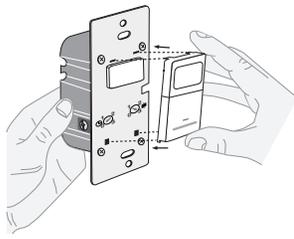
Pincès
Règle

Changement de couleur du dispositif

Ce dispositif peut se présenter en diverses couleurs. Pour en changer la face, procéder comme suit :



Pousser une à la fois les pattes vers le bas et basculer la face vers l'avant pour la dégager



Fixer la nouvelle face en insérant les pattes inférieures et en la faisant basculer vers le haut pour l'enclencher

CARACTÉRISTIQUES

- Cat. N° IPS02 et IPV02 couvrent une surface de 30 pi² (près de 3 m²) à un angle de 180° (se reporter aux schémas de l'aire contrôlée, à la page 2).
- Réglages de délai d'éteinte et de sensibilité à l'éclairage ambiant à l'avant (se reporter à la page 2 pour obtenir plus de détails).
- Témoin à DEL indiquant l'état du dispositif.
- Délai d'éteinte réglable à intervalles de 30 secondes et de 5, 15 ou 30 minutes.
- Les détecteurs de mouvements (d'occupation) peuvent être transformés en détecteurs d'inoccupation. **Se reporter à la section relative aux réglages, à la page 2.**

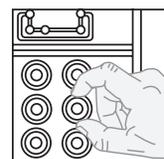
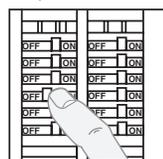
EMPLACEMENT

Quand on installe ce dispositif, il faut tenir compte du fait qu'il réagit aux variations de température. **NE PAS** l'installer directement au-dessus d'une source de chaleur, ni là où il risque d'être exposé à des courants d'air chaud ou froid, ni aux endroits où il risque de capter les mouvements d'un endroit passant, comme un couloir.

INSTALLATION

REMARQUE : cocher les cases une fois les étapes complétées.

Étape 1 AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation!



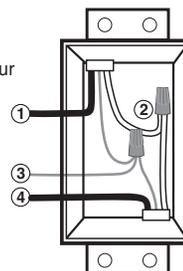
Étape 2 Identification de l'application (plus courantes montrées) :



REMARQUE : si les raccords à l'intérieur de la boîte ne ressemblent pas à ceux montrés ici, on doit faire appel à un électricien.

Unipolaire

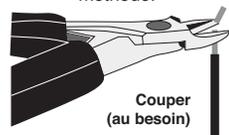
1. Ligne (actif)
2. Neutre
3. Terre
4. Charge



Étape 3 Préparation et raccordement des fils :



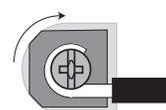
Ce dispositif se raccorde par le biais de bornes à vis latérales. Les fils doivent donc être dénudés en fonction de cette méthode.



Couper (au besoin)

1.6 cm (5/8")

Gabarit de dénudage (mesurer les fils ici, ou à l'arrière du dispositif)



Câblage latéral

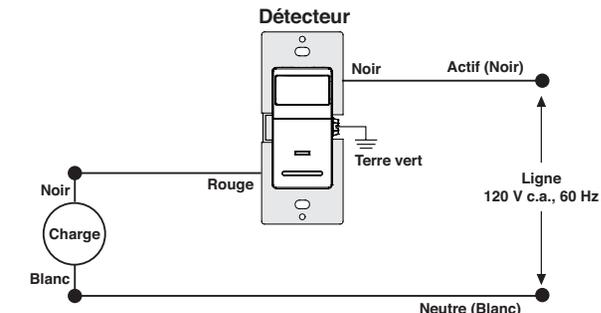
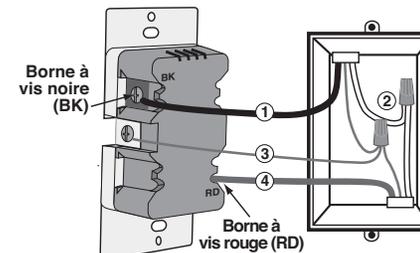
Les bornes latérales acceptent les fils de cuivre plein d'un calibre de 14 à 12 AWG seulement.

- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale sont bien droits (**les recouper au besoin**).
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale de la manière illustrée.

Câblage arrière

Les orifices arrière acceptent les fils de cuivre plein d'un calibre de 14 à 12 AWG seulement.

Étape 4 Applications unipolaires :



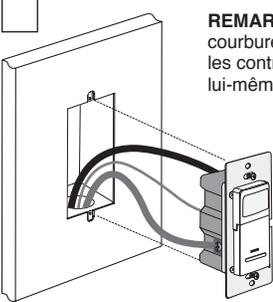
CÂBLAGE DU DÉTECTEUR :

Raccorder les fils conformément au **SCHÉMA DE CÂBLAGE**, en procédant comme suit :

REMARQUE : ce dispositif doit être raccordé à la terre. Il doit être mis à la masse via le fil de terre de la boîte murale. Si cette dernière n'en est pas dotée, la relier à la terre puis raccorder le fil de MALT du dispositif à la boîte au moyen d'une vis.

- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte.
- Le fil de ligne (actif) de la boîte à la vis BK.
- Le fil de charge de la boîte à la vis RD.
- **Passer à l'étape 5.**

Étape 5 Vérification du dispositif avant son installation dans la boîte murale :

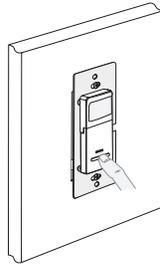


REMARQUE : donner aux fils le rayon de courbure indiqué dans le schéma afin de réduire les contraintes lors de l'insertion du dispositif lui-même.

- Insérer tous les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif.
- S'assurer que le mot « TOP » sur la bride du dispositif est vers le haut.
- Serrer partiellement les vis de montage dans les trous de la boîte.

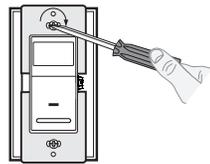
- Rétablir le courant au fusible ou au disjoncteur.
- Attendre 40 secondes pour donner le temps au détecteur de démarrer.
- Dans le cas du IPS02, les lumières devraient alors s'allumer automatiquement.
- Dans le cas du IPV02, appuyer sur la touche pour allumer l'éclairage.

Si les lumières ne s'allument pas, se reporter à la section **DIAGNOSTIC DES ANOMALIES**.



Étape 6 Fixation : COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR.

L'installation peut maintenant être finalisée en serrant les vis de montage sur la boîte. Fixer la plaque murale.



Étape 7 Rétablissement de l'alimentation : Rétablir le courant au fusible ou au disjoncteur. L'installation est terminée.

FONCTIONNEMENT

IPS02

Mise sous tension automatique : les lumières s'allument automatiquement quand la pièce est occupée ou des mouvements sont détectés. Le modèle IPS02 éteint ses charges après un délai donné quand il ne détecte plus de mouvements.

Réglage du délai d'éteinte : se reporter à la section portant sur les réglages. On peut aussi allumer l'éclairage manuellement au moyen du bouton de commutation, et même régler le IPS02 pour que la mise sous tension ne soit jamais automatique (en mettant le cadran de sensibilité à l'éclairage ambiant à « 0 »).

IPV02

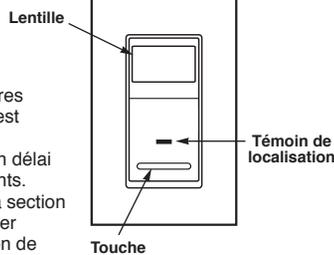
Mise sous tension manuelle : c'est l'utilisateur qui doit allumer l'éclairage ou mettre les appareils sous tension au moyen du bouton de commutation.

Le modèle IPV02 éteint ses charges après un délai donné quand il ne détecte plus de mouvements.

Réglage du délai d'éteinte : se reporter à la section portant sur les réglages.

Témoin de localisation :

Le témoin clignote toutes les deux secondes quand des mouvements sont détectés, et ce, que les charges soient sous ou hors tension.



RÉGLAGES

1. La plaque murale étant retirée et le courant rétabli, retirer la face du dispositif afin d'accéder aux cadrans de réglage (se reporter aux directives de changement de couleur à la page 1). Se servir d'un doigt ou d'un petit tournevis pour régler la sensibilité et le délai en procédant comme suit.

Réglage de la sensibilité à l'éclairage ambiant :

- Tourner le cadran vers la droite pour que les lumières s'allument quand il fait plus clair.
- Tourner le cadran vers la gauche pour que les lumières s'allument quand il fait moins clair.

Réglage du délai d'éteinte :

- Régler le cadran au délai pendant lequel les lumières devraient rester allumées une fois l'aire vidée. On peut établir ce délai entre 30 secondes et 30 minutes.
- Tourner le cadran vers la droite pour que les lumières s'éteignent après 30 minutes.
- Tourner le cadran vers la gauche pour que les lumières s'éteignent après 30 secondes.

2. Vérifier si les réglages effectués sont convenables et les reprendre au besoin.
3. Fixer une plaque murale. **L'INSTALLATION EST TERMINÉE.**



Délai d'éteinte



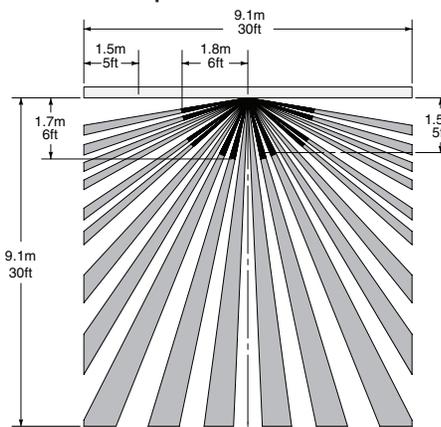
Sensibilité à l'éclairage ambiant

Réglages	Délai
0	30 s
1	5 min
2	15 min
3	30 min

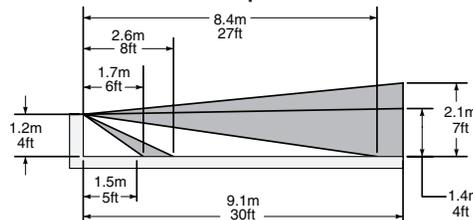
REMARQUE : pour que le modèle IPS02 fonctionne comme un détecteur d'innoculation (mise sous tension manuelle/hors tension automatique), il faut tourner le cadran de la sensibilité à l'éclairage ambiant à l'extrême gauche.

AIRE CONTRÔLÉE

Champ de vision horizontal



Vue latérale - Champ de vision vertical



DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

Les lumières ne réagissent pas aux pressions de la touche, et le témoin ne clignote pas en présence de mouvements :

- s'assurer que le dispositif est raccordé à la terre et que les connexions du détecteur sont bien faites.

Les lumières ne s'allument pas en présence de mouvements (IPS02) :

- les mouvements sont hors de la zone de détection (on doit s'approcher du détecteur);
- régler la sensibilité à l'éclairage ambiant (vers la gauche) en fonction de la clarté de la pièce.

Les lumières restent toujours allumées :

- vérifier le réglage du délai et le comparer à la durée réelle de ce dernier;
- s'assurer qu'il n'y a aucun mouvement dans la zone de détection pendant le délai choisi;
- s'assurer que le dispositif n'est pas installé à proximité d'une source de chaleur (comme une cuisinière, un luminaire ou une bouche de chauffage), ou là où il pourrait capter les mouvements d'un endroit passant (comme un couloir); le cas échéant, réinstaller le dispositif ailleurs.

Les lumières ne s'allument pas (IPV02) :

- s'assurer que le dispositif est installé correctement;
- s'assurer que le circuit est sous tension;
- s'assurer que les lampes sont en état de fonctionner.

REMARQUE : si le problème persiste, consulter un électricien.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, il suffit de composer le numéro d'assistance technique (1-800-824-3005) ou de se rendre au site Web (www.leviton.com) de Leviton.

Ce produit est couvert par le numéro de brevet américain 7,924,155 et les droits étrangers correspondants.

© 2015, Leviton Manufacturing Co., Inc.

Tous droits réservés, y compris ceux de présentation.

Déclaration de conformité FCC

Cet équipement est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

Cet équipement a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC, et conforme aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si cet équipement est source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- brancher l'équipement à une prise sur un circuit autre que celui où est branché le récepteur;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

MISE EN GARDE DE LA FCC

Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton Manufacturing Co. Inc. pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit.

GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée**, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

© 2015 Leviton Mfg. Co., Inc.

PK-93020-10-05-2B

WEB VERSION